COMPOSTER À PLUSIEURS, POURQUOI ? COMMENT ?

GUIDE DU COMPOSTAGE COLLECTIF

Moins pour la poubelle & plus pour la nature !

Lot SYDED

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

RÉDUISONS NOS DÉCHETS LE LOT GAGNANT !

SOMMAIRE

Votre établissement ou votre logement en milieu collectif produit quotidiennement des déchets alimentaires et vous souhaitez les réduire, ce guide vous est destiné !

Qu'est-ce que le compostage collectif ?

- Une pratique facile et économique
- Les étapes clés
- Jardiner avec son compost

Comment mettre en place un composteur collectif ?

- Lancer sa démarche avec le SYDED
- Les trois règles d'or pour obtenir un compost de qualité
- Commander son kit

Conseils pratiques

- Les remèdes pour réussir son compost
- Ce que vous pouvez mettre dans votre composteur

A qui s'adresse le compostage collectif ?
Tous producteurs de déchets alimentaires de restauration collective, en habitats groupés ou en établissement touristique...

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

UNE PRATIQUE FACILE ET ÉCONOMIQUE

Composter c'est bon pour :

Le porte monnaie

En maîtrisant les coûts liés à la gestion des déchets : ⊖ de déchets = ⊖ de dépenses

En obtenant un fertilisant naturel et gratuit

Le lien social

En vivant une aventure collective

En trouvant un intérêt commun

En s'engageant en tant que citoyen

L'environnement

En évitant le transport de déchets et leur enfouissement (ou incinération)

En permettant de détourner 30 % des déchets organiques des ordures ménagères

En améliorant et fertilisant naturellement les sols sans polluer

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE COLLECTIF ?

LES ÉTAPES CLÉS

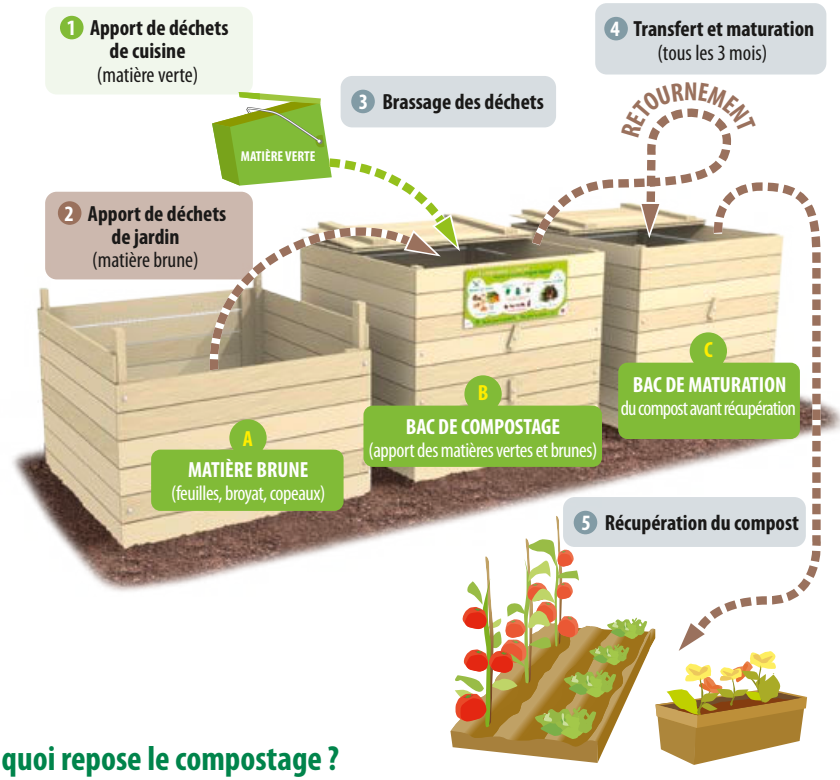

Sur quoi repose le compostage ?

Le compostage est une transformation naturelle des déchets organiques par des bactéries, champignons, insectes et vers de terre.

À partir d'un mélange de déchets de cuisine et de jardin, il permet d'obtenir un **engrais organique appelé compost**, matière nécessaire à la vie du sol, libérant lentement des éléments minéraux pour les plantes, arbres et arbustes.

1 **Déchets de cuisine (matière verte)** = riches en azote (épluchures, restes de repas...)

2 **Déchets de jardin (matière brune)** = riches en carbone, ces déchets sont souvent disponibles sur place (feuilles) ou à proximité (copeaux de bois, déchets verts broyés...). Ils sont introduits dans une proportion + ou - équivalente en volume que les déchets de cuisine, selon l'humidité apparente des restes alimentaires.

JARDINER AVEC SON COMPOST

Quelques conseils pour bien tirer parti de son compost...

Utiliser son compost

En mélange

Le compost ne s'utilise jamais pur. En mélangeant 1/3 de compost pour 2/3 de terre, les sols sont aérés et enrichis d'un engrais naturel. Leur capacité de rétention en eau est améliorée.

En paillis

En épandant du compost au pied des arbres et arbustes, l'apport en nutriment est progressif, une microfaune se développe (vers de terre, insectes...).
L'évaporation est réduite et l'humidité des sols est préservée.
Le paillage empêche la levée des mauvaises herbes et protège des gelées.

Valoriser les déchets verts

Feuilles

Ne jetez pas vos feuilles mortes. Stockez-les et intégrez-les petit à petit dans votre composteur.
Vous pouvez aussi les utiliser pour couvrir le sol dans les massifs d'arbustes et au pied des arbres, vous réduirez ainsi le risque de gel et l'érosion.

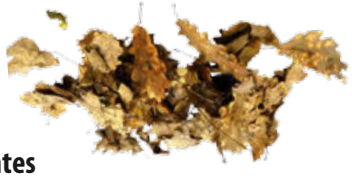

Tontes

Intégrez l'herbe en petite quantité dans le composteur.
Utilisez aussi les tontes en paillage (couche de 2 à 3 centimètres) autour des légumes, dans les massifs et au pied des haies.

Haies

Déposez les tailles au sol et broyez-les à l'aide de votre tondeuse.
Utilisez ce broyat comme paillage ou déposez-le dans votre composteur.
Les cyprès une fois broyés sont de très bons herbicides !

COMMENT METTRE EN PLACE UN COMPOSTEUR COLLECTIF ?

LANCER SA DÉMARCHE AVEC LE SYDED

Pourquoi ? Pour vous permettre la réussite de votre projet sur le long terme.

Comment ? En bénéficiant d'un accompagnement pratique personnalisé.

1. Contacter le SYDED

Pour échanger sur votre projet de compostage
(mail, téléphone, formulaire, site internet...).

2. Définir l'aire de compostage

Elle doit être proche du lieu de production des déchets alimentaires (cuisine, cantine, habitation...)
et être installée dans un espace vert d'environ 5 m^2,
plat et facile d'accès à toutes saisons.

Le SYDED se déplace sur site pour étudier votre projet.

3. Evaluer la production

- **Quels sont les déchets à composter ?**
(restes alimentaires de préparation et/ou restes de repas)
- **Quel producteur de déchets alimentaires êtes-vous ?**
(nombre de couverts, nombre de logements...)
- **Quels sont les lieux de production des déchets organiques ?**
(cuisine, self...)
- **Quels types et quelles quantités de matière brune sont disponibles ?**
(feuilles, sciures, copeaux ou broyat de bois...)

4. Œuvrer collectivement

- Avoir des volontaires motivés pour mettre en place le projet et le pérenniser.
- Désigner des référents composteur en interne.

Le SYDED propose systématiquement une formation.

5. Choisir son matériel

Producteur de
déchets alimentaires
< 8 tonnes / an
soit maxi 20 kg / j
Compostage en bac conseillé.

Producteur de
déchets alimentaires
> 8 tonnes et < 20 tonnes / an
soit > à 20kg / j et < 55 kg / j
Compostage en pavillon conseillé

ou Compostage électro mécanique.

6. Suivre l'action

Le SYDED s'engage à suivre et à accompagner la structure jusqu'à la maîtrise totale de la conduite du composteur.

La signature d'une convention officialise le respect des engagements des partenaires.

COMMENT METTRE EN PLACE UN COMPOSTEUR COLLECTIF ?

LES TROIS RÈGLES D'OR POUR OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ :

1 Varier et mélanger

À chaque apport, mélangez les différentes matières entre elles...
Les insectes du compost ont eux aussi besoin de nourriture équilibrée et variée.

Déposez à chaque apport dans le composteur en proportion équivalente :

2 Aérer et brasser

Brassez régulièrement le tas pour favoriser l'aération et éviter ainsi toutes pourritures et mauvaises odeurs.

A chaque apport, mélangez les matières entre elles à l'aide de la tige aératrice ou d'une fourche.

astuce

Attention, veillez à bien décompacter les mottes de déchets et aérer vigoureusement.
Tous les 3 à 4 mois ou dès qu'il est plein, transférez le contenu du bac de compostage dans le bac de maturation pour apporter de l'oxygène.
Garder une couche de 20 cm de matière pour réactiver le processus plus rapidement .

La présence d'insectes et larves est le signe d'un compost en bonne santé. Pour vivre et continuer à transformer les déchets, les vers de terre, bactéries, insectes et champignons ont besoin d'un apport constant en oxygène.

3 Humidifier si besoin

Vérifiez la bonne teneur en humidité de votre compost, particulièrement en été.

Arrosez pour maintenir une humidité constante et homogène (aspect mouillé comme une éponge).

Trop sec ➜ le processus de compostage s'arrêtera de lui-même avec la mort des micro-organismes.

Trop humide ➜ il manquera d'oxygène et cela se traduira par l'apparition de pourritures et odeurs désagréables.

astuce

Récupérez l'eau de pluie afin d'arroser votre compost ou bien laissez votre composteur ouvert lorsqu'il pleut.

COMMENT METTRE EN PLACE UN COMPOSTEUR COLLECTIF ?

COMMANDER SON KIT

- Un accompagnement personnalisé sur le long terme
- Une sensibilisation des participants
- Un kit à prix avantageux
- Un équipement qui a fait ses preuves

100 €

- 2 composteurs de 600 L
- 1 bac de 300 L
- 1 tige aératrice
- 1 outil mélangeur

- Signalétique
- Guides pratiques

\+

1 accompagnement du SYDED

- Formation
- Suivi
- Bilan

Au choix :

- 4 poubelles de 50 L
- 15 poubelles de 10 L

Les conditions d'acquisition du kit composteur collectif :

- Le kit composteur collectif doit être installé sur le territoire d'action du SYDED du Lot.
- Tout projet fera l'objet d'un diagnostic de faisabilité par le SYDED du Lot.
- Le référent du projet sera formé et un accompagnement sera assuré par un intervenant du SYDED du Lot.
- Un suivi du projet et de l'état du compost sera réalisé avec le SYDED du Lot.

Pour étudier votre projet, contactez-nous :
par téléphone au **05 65 21 54 30** ou par mail : **accueil@syded-lot.fr**

LES REMÈDES POUR RÉUSSIR SON COMPOST

Pour chaque problème rencontré, il existe une solution adaptée...

ODEUR DÉSAGRÉABLE DE POURRITURE / D'ÉTHER / D'AMMONIAQUE	
Cause : • Manque d'air • Déchets trop tassés • Trop d'humidité • Excès de matières vertes (notamment tontes de pelouse)	**Solution :** • Retourner le tas et ajouter de la matière brune (feuilles, broyat de branches, branchettes) • Diminuer l'apport de matières vertes
INVASION DE MOUCHERONS	
Cause : • Des déchets humides et riches en sucre (fruits) ont été déposés à la surface du compost sans avoir été bien mélangés avec la matière brune	**Solution :** • Mélanger les matières vertes et brunes • Couvrir en surface avec une fine couche de matière brune ou une feuille de journal
LE COMPOST EST SEC	
Cause : • La chaleur extérieure • Un manque de produit humide • Le manque d'humidité risque d'entrainer la mort des micro-organismes et donc un arrêt de la dégradation	**Solution :** • Arroser et mélanger • Ajouter des matières vertes et humides • Diminuer l'apport de matières brunes
LE COMPOST RESTE FROID	
Cause : • Mauvais équilibre entre les matières brunes et vertes	**Solution :** • Ajouter des matières vertes à forte teneur en humidité (tontes de pelouse, déchets de cuisine) • Mélanger et aérer • Vérifier l'humidité

LES CONSEILS

Ce que vous POUVEZ METTRE dans votre composteur

Déchets de cuisine (sauf viandes et poissons)

Matière verte

épluchures de fruits et légumes

coquilles d'œufs

légumes cuits

pâtes

salade

céréales

coquilles de noix

restes de repas

Déchets de jardin

Matière brune

branches

copeaux de bois

branches, fleurs fanées

feuilles

tontes de gazon en très faible quantité

Autres déchets

Matière verte

filtres et marc de café
sachets de thé

papier essuie-tout

Matière brune

morceaux de carton

Éléments tolérés

agrumes

morceaux de pain

Tous les déchets organiques sont compostables à condition qu'ils ne soient pas entrés en contact avec des produits toxiques.

Les éléments à NE PAS METTRE

AINSI QUE :

- Excréments d'animaux (litière pour chat...)
- Coupes de thuyas ou résineux
- Bois traités chimiquement
- Déchets végétaux trop grossiers (> à 20 cm)
- Matières chimiques ou synthétiques
- Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
- Terre, gravier, sable, cailloux
- Poussières d'aspirateur, balayures
- Filtres de cigarettes
- Charbon de barbecue

Réalisation SYDED du Lot. Imprimé sur papier 100 % recyclé.